



No de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE PAPINEAU**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le vendredi 7 août 2020 à 19 heures, à la salle communautaire au 849, chemin du Tour-du-Lac, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs.



Sont présents :

Chantal Crête
Gilles Ladouceur

Anik Bois
Don Saliba

Vacant
Jean-François David

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, Lisane Fuoco, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

Les membres du conseil sont présents, mais la séance extraordinaire est à huis clos.

L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :

Ouverture de la séance.

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Gestion du dossier de l'employé no. 02-0010.
3. Levée de la séance.

La directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste avoir transmis l'avis de convocation et l'ordre du jour aux membres du conseil. Tous les membres du conseil sont présents et renoncent à invoquer le défaut d'accomplissement des formalités de convocation prévues au *Code municipal du Québec*.

Le maire, Monsieur Jean-Paul Descoeurs, et tous les membres du conseil sont présents à la salle du conseil.

La séance extraordinaire ouvre à 19 h 08.

1.

185-08-2020
Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et y consentent;

Il est proposé par Madame Chantal Crête
Et résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité.

2.

186-08-2020
Gestion du dossier de l'employé no. 02-0010

CONSIDÉRANT la résolution 27-02-2020 autorisant l'embauche d'un directeur général dont le numéro d'employé est le 02-0010;

CONSIDÉRANT les dispositions du contrat de travail de l'employé no. 02-0010;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a commencé son emploi au sein de la Municipalité le 10 février 2020;

CONSIDÉRANT QUE cet employé est en période de probation;

CONSIDÉRANT les motifs exprimés verbalement par le maire lors de cette séance;



No de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par Madame Anik Bois
Et résolu**

QUE le conseil mette fin, en date de ce jour, au contrat de travail de l'employé no. 02-0010.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.

**187-08-2020
Levée de la séance**

**Il est proposé par Monsieur Gilles Ladouceur
Et résolu**

QUE la séance soit et est levée à 19 h 12.

ADOPTÉE à l'unanimité


Jean-Paul Descoeurs
Maire


Lisane Fuoco
Directrice générale adjointe et sec-très adj.

Engagements de crédits

Conformément aux dispositions du règlement numéro 495-2018, Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.


Lisane Fuoco, directrice générale adjointe et sec-très adj.